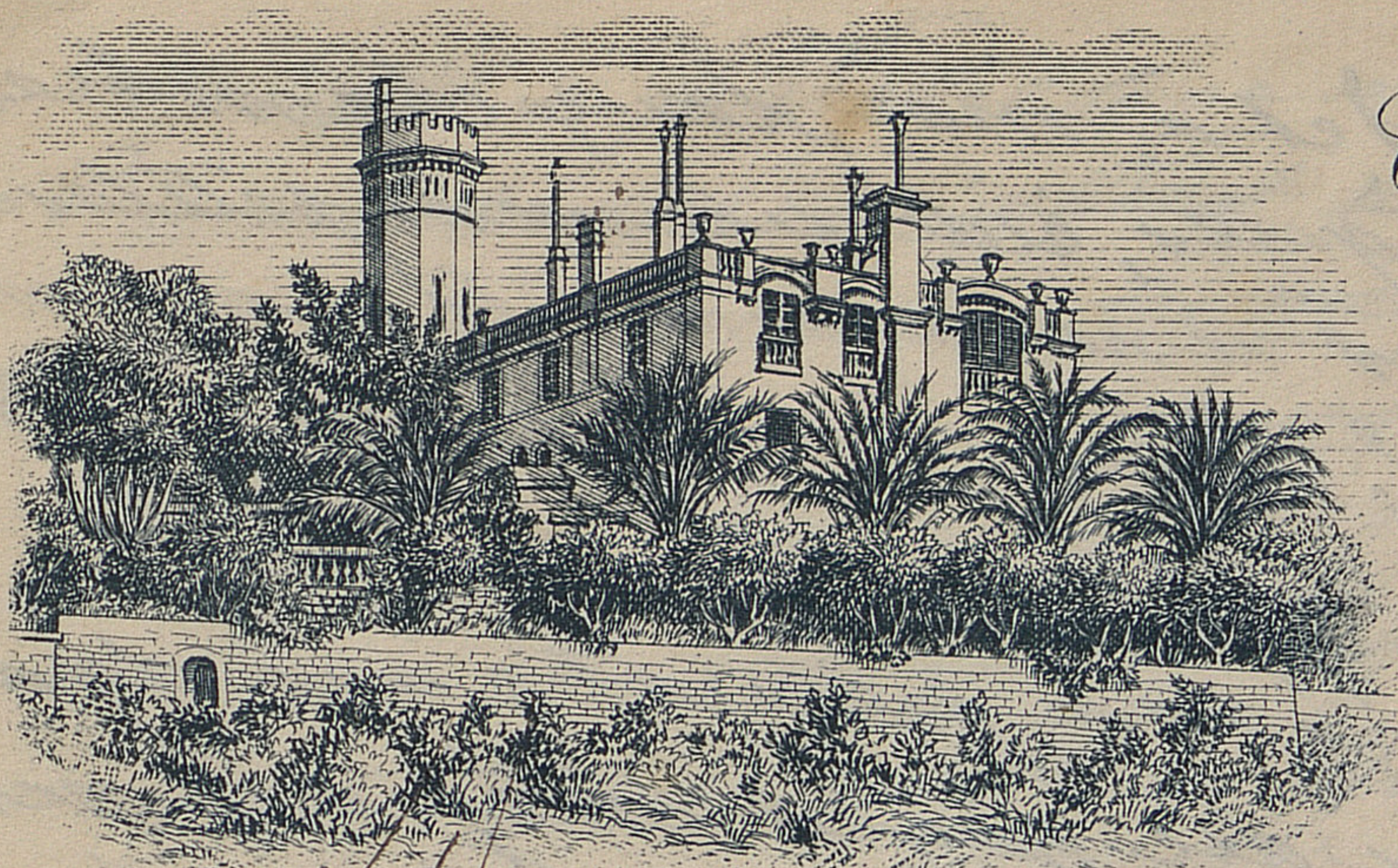




Château de la Pinede
Cap d'Antibes (Alpes-Mé.)

le 5 septembre 1910

Cher Monsieur



Si l'on note

De retour chaque mois depuis trois ou quatre jours, j'ai cru de mon devoir de vous signaler le fait suivant, pour que vous en saisierez votre syndicat d'initiative de façon qu'il puisse prendre les mesures nécessaires pour que la véritable escroquerie que j'ai eu à subir ne se renouvelle pas.

Par l'intermédiaire de la commission du Congrès de l'Aspe, j'ai fait retenir une chambre à l'hôtel du Congrès (qui était indiqué comme prenant 6 fr. par jour pour la pension) et cela, pour la durée du congrès, c'est à dire du 1^{er} au 7 août.

On nous a donné, au D^r Noguier de Lyon, qui m'avait fait faire choisir cet hôtel (c'est la première fois que j'allai

à Toulouse) et à moi, deux chambres
de domestiques, ridiculement petites et
donnant sur une cour étroite, sans lumière
et sans air. Nous avons mangé à table
d'hôte, sans supplément, et voici la
note que'on m'a présentée au départ
et que j'ai dû payer intégralement.

En vain ai-je objecté que j'étais
arrivé le 1^{er} Août après midi et non
le 31 juillet, que la pension était
annoncée, non seulement sur les
feuilles de l'Alsas, mais encore sur le
bulletin trimestriel, n° 26, printemps
1910, du Syndicat d'Initiative de
Toulouse, pour 6 fr. par jour, et, dans tous
les cas, le déjeuner à 2^{fr} 50 et le dîner à 3 fr.
que ce n'était donc, au maximum
que 6 jours à 6 fr. que je devais payer
soit 36 fr. et non 44^{fr} 50, etc. Je me suis heurté à
une intransigeance absolue et à cette
réponse fantasmagorique que le comité
local du Congrès et le syndicat
d'Initiative ne pouvaient imprimer
ce qu'ils voulaient, que cela n'enga-
geait en rien M. Dardenne, puisque
ce n'était pas signé de lui. Quant à
la journée en trop, pas d'explication.

C'était à prendre ou à laisser. Il
aurait fallu aller devant le juge
de paix. C'était dimanche et vous
comprenez que pour un vol de
44^{fr} 50 je n'y pouvais pas songer.
Mais il me semble que j'ai dû
vous prévenir de cet incident afin
que le Comité d'Initiative en soit
saisi et agisse en conséquence.

Je suis heureux de cette occasion
qui me permet de vous remercier
de tout ce que vous avez fait pour
nous tous et surtout de deux véritables
et très belles conférences que vous
avez faites aux deux réunions.

Croyez moi votre bien cordiale-
ment Dévoté



Delagrè

Evidemment la somme est insignifiante
et ne vaut pas le mouvement de colère
que cette exaction m'a causé. Mais il me
semble que ce sont des procédés à ne pas
laisser passer impunément, d'autant
qu'ils rejettent sur les organisateurs
des Congrès, qui les ignorent si pas même
les leur signaler.